

MUNICIPALITÉ

**COMMUNE
DE
DENGES**

PRÉAVIS N° 04/2025

**Demande d'un crédit extrabudgétaire
complémentaire de fr. 155'000.00 HT
pour la participation communale au
remplacement des collecteurs Nord EC
et EU sur les parcelles 148 à 150.**

AU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 04/2025

Demande d'un crédit extrabudgétaire complémentaire de fr. 155'000.00 HT pour la participation communale au remplacement des collecteurs Nord EC et EU sur les parcelles 148 à 150 sur la Commune de Denges.

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Le préavis de demande de crédit extrabudgétaire initial de CHF 310'000 du 19 octobre 2023 a été accepté par le Conseil communal de Denges dans sa séance du 11 décembre 2023.

2. TRAVAUX COMPLEMENTAIRES NECESSAIRES

Lors des travaux, il s'est avéré que le changement supplémentaire de 30% de conduites était nécessaire vu l'état déplorable de l'objet.

De plus, les enrobages des conduites à démolir n'avait pas une épaisseur identique et des travaux plus importants ont dû être réalisés sur certaines longueur. Ces différences étaient non visibles sur les plans.

3. PLUS-VALUE DES TRAVAUX

Remplacement de +30% de longueur de conduite (82 m <> 109 m)	Fr.	96'000
---	-----	--------

Surcoûts liés à la démolition de la conduite dont l'épaisseur de l'enrobage n'est pas homogène (non visible sur plans) [cf annexe photo 1]	Fr.	16'000
---	-----	--------

Autres suppléments de coûts pour modification de La méthode de travail eu égard aux difficultés rencontrées ci-dessus et autres imprévus (modification du diamètre et du type des tuyaux, type de coffrage différents à cause de la fouille plus profonde, etc. [cf annexe photo 2]	Fr.	43'000
--	-----	--------

Total des plus-values	Fr.	<u>155'000</u>
------------------------------	------------	-----------------------

4. RECAPITULATIF DES COUTS DES TRAVAUX

Coûts devisés

Désignation	Acharges MBC	Acharges Denges	Total
	CHF	CHF	CHF
Installation de chantier	40 000.00	0.00	40 000.00
Travaux	0.00	280 000.00	280 000.00
Honoraires mandataires	18 000.00	0.00	18 000.00
Prestations MBC	15 000.00	0.00	15 000.00
Divers	0.00	30 000.00	30 000.00
Total	73 000.00	310 000.00	383 000.00

Coûts réels

Désignation	Acharges MBC	Acharges Denges	Total
	CHF	CHF	CHF
Installation de chantier	86 000.00	0.00	86 000.00
Travaux	43 000.00	465 000.00	508 000.00
Honoraires mandataires	35 000.00	0.00	35 000.00
Prestations MBC	30 000.00	0.00	30 000.00
Divers	0.00	0.00	0.00
Total	194 000.00	465 000.00	659 000.00

Plus value	121 000.00	155 000.00	276 000.00
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

5. FINANCEMENT

La trésorerie courante permettra de faire face à cette dépense d'investissement supplémentaire.

6. AMORTISSEMENT

L'amortissement, à l'instar du préavis initial, sera effectué par prélèvement sur le fonds de réserve affectés à l'épuration et aux égouts.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

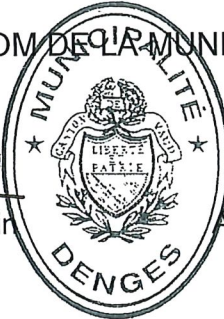
- vu le préavis N° 04/2025 de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission chargée de son étude ;
- entendu le rapport de la commission gestion-finances ;
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

1. d'accepter la demande extrabudgétaire complémentaire de fr.155'000.00°HT pour la participation communale au remplacement des collecteurs Nord EC et EU sur les parcelles 148 à 150 sur la Commune de Denges
2. d'autoriser la Municipalité à prélevé le montant sur la trésorerie courante.
3. D'amortir l'investissement par prélèvement sur le fonds de réserve des « égouts »

Approuvé en séance de Municipalité le 25 août 2025

Le Syndic AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ La Secrétaire

Francis Monnin  A.-Sylvie Gevisier

Responsable du dossier : M. Christian Franco, municipal
Pour la partie financière : M. Francis Monnin, syndic

Annexe : photos

Photo 1 – Epaisseur de l'enrobage non homogène (par endroit double de l'estimation)

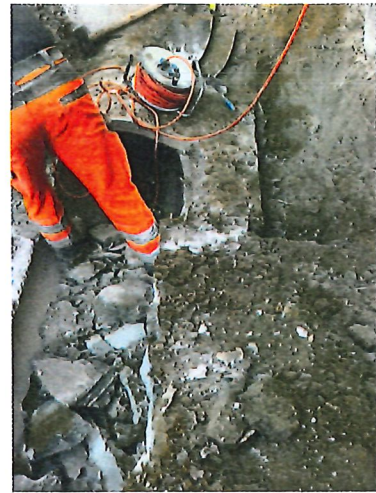


Photo 2 - Changement de méthode de « coffrage » à la suite de fouille plus profonde

